

Description :	Les gouvernements étrangers et les entreprises d'État étrangères ne peuvent investir directement ou indirectement dans les sociétés de portefeuille, maisons de courtage, spécialistes des valeurs mobilières, institutions générales de dépôt, sociétés de crédit-bail, sociétés d'affacturage, sociétés d'épargne et de crédit, sociétés de gestion de sociétés d'investissement, sociétés d'investissement, sociétés de cautionnement ou compagnies d'assurance.	Secteur
Élimination progressive :	Néant	Sous-secteur
		Classification
		Type de mesure
		Palier de mesure
		Mesures
		Description
		Élimination progressive